

Le projet Cour aux Marchandises est l'objet de nouvelles promesses

Vevey

Le débat d'hier soir sur le gros projet du centre-ville a été très chaud: tous les sujets ont divisé les deux camps. Des engagements ont été pris par les CFF

«Cela commence très, très mal!» Dès la première intervention du conseiller communal Alain Gonthier (Décroissance-Alternatives), le ton a été donné pour le débat d'hier soir. Et la guerre des chiffres a bien eu lieu entre opposants et défenseurs du projet Cour aux Marchandises, qui prévoit d'accueillir 800 à 1000 habitants à Vevey. S'affrontaient d'une part le porteur du projet, CFF Immobilier, représenté par Guillaume Dekkil, chef de projet, et l'élu PLR Patrick Bertschy. D'autre part, les référendaires, opposés à cet objet sur lequel les Veveysans voteront le 12 février, les conseillers communaux Sabrina dalla Palma (Les Verts) et Alain Gonthier. Ce dernier a très vite monté le ton, et a continué après le débat à aboyer sur la syndique Elina Leimgruber et le municipal de l'Urbanisme, Jérôme Christen.

Raisons de son courroux? Il réfute toutes les promesses avancées par les CFF. «Nous avons

l'obligation de proposer 30% de logements à la location, dont deux tiers à loyer modéré, a dit Guillaume Dekkil. En ajoutant le mandat de la Confédération de valoriser notre patrimoine immobilier, notre stratégie est de ne proposer aucun appartement à la vente là.»

Sornettes, pour Alain Gonthier, qui estime que ces éléments n'ont jamais été présentés devant les élus. Ils figurent pourtant dans une convention signée en avril entre la Ville et les CFF. «Donc il lient les CFF, s'exclamait après le débat Elina Leimgruber. De même que d'autres promesses, écrites dans une lettre du 13 janvier, telles qu'intégrer une crèche et des appartements protégés ou sauvegarder le Théâtre des Trois-quarts.»

«Tant que le permis de construire n'est pas délivré aux CFF, nous tenons le couteau par le manche, a affirmé Jérôme Christen. Nous pourrions inscrire ces nouvelles conditions au Registre foncier, comme nous l'avons fait pour les Moulins de la Veveyse, où des avantages supplémentaires ont été ajoutés après l'adoption du plan partiel d'affectation.» Vraiment pas une tentative de séduction de dernier ressort? «On n'est pas en face de n'importe

quel promoteur, ce sont les CFF!» rétorque Elina Leimgruber. «Au moment où un projet concret sera déposé, on pourra toujours s'opposer si les CFF ne tiennent pas leurs engagements», estime Patrick Bertschy.

Les référendaires n'y croient guère et contestent aussi les limites de construction et l'ampleur des espaces publics. «Je n'aimerais pas qu'il y ait désinformation. On serait fou de construire ce que prédisent les référendaires. On ne fera jamais ça!» «Mais dans le projet, des espaces publics sont prévus en hauteur. Comment les Veveysans vont-ils y monter?» interroge Sabrina dalla Palma.

Face aux coups de sang d'Alain Gonthier, qui ont par moment agacé le public, Patrick Bertschy a énoncé ses arguments calmement: «Il est rare qu'autant de partis adhérent (*ndlr: PLR, PS, Vevey libre et PDC*). C'est pour que nos enfants puissent continuer à habiter notre ville. De même, mon frère est tétraplégique. Il est bon de disposer d'appartements protégés.» Et de prévenir: «Si le projet est refusé, il y aura encore quinze ans de friche à Vevey.» «Le but n'est pas de laisser libre, mais d'y mettre de la qualité», a conclu pour sa part Sabrina dalla Palma.

ST.A.